



Bonneville, le 22 juillet 2009

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Autoroute Blanche (A40)

### **Du 22 juillet au 11 septembre\*, ATMB réalise des travaux d'étanchéité à Nangy pour une sécurité accrue des clients**

Dans le cadre de l'entretien permanent de ses infrastructures et au titre de la sécurité et la qualité de service rendue à ses clients, ATMB réalise du 22 juillet au 11 septembre des travaux d'étanchéité à environ 1 km du péage de Nangy côté Genève. L'objectif de ce chantier, qui concerne les deux sens de circulation, est d'optimiser l'étanchéité du passage de l'A40 au-dessus d'une voie communale pour une sécurité accrue des conducteurs. Afin de limiter au maximum la gêne aux clients, le chantier a été organisé de manière à garantir deux voies de circulation aux clients domicile-travail, le matin entre 7h et 9h30 et le soir entre 16h et 20h, ainsi que les week-ends pour faciliter le trafic touristique. Ces travaux d'entretien représentent pour ATMB un investissement de 350 000 euros.

### **Du 22 juillet au 11 septembre : travaux d'étanchéité à Nangy pour garantir un niveau de sécurité optimal**

En 2009, ATMB poursuit son programme d'investissements au service de la sécurité avec notamment l'entretien de ses infrastructures (ponts, viaducs, murs de soutènement) soumis aux aléas climatiques montagnards. Dans ce cadre, du 22 juillet au 11 septembre, ATMB réalisera les travaux d'étanchéité du passage de l'A40 au-dessus d'une voie communale située à environ 1 km de la gare de péage de Nangy côté Genève.

Cette opération consiste à renouveler la totalité des chaussées du passage sur une longueur de 5 mètres et sur les deux sens de circulation afin d'optimiser son étanchéité et de renforcer la sécurité et le confort de conduite des clients. Des travaux complémentaires seront également réalisés avec le changement des glissières de sécurité sur la partie centrale de la chaussée. Ce chantier représente pour ATMB un investissement de 350 000 €.

« On ne le voit pas toujours lorsque l'on roule, mais l'autoroute enjambe de nombreux passages au-dessus de l'eau, mais aussi de routes et de chemins. L'ensemble de nos 166 ouvrages (ponts, viaducs, murs, etc.) font l'objet d'un contrôle complet tous les cinq ans par un bureau extérieur spécialisé ainsi qu'un contrôle annuel des points de solidité réalisé en interne », explique Eric Guillarme, conducteur de travaux à Bonneville en charge de ces travaux.

### **Un chantier organisé de manière à conserver la fluidité du trafic**

Afin de limiter au maximum la gêne aux clients, ATMB a mis tout en œuvre pour conserver **deux voies de circulation par sens durant les périodes les plus denses** : le matin et le soir pour les clients domicile-travail, et les week-ends pour le trafic touristique.

- **Du 22 juillet au 10 août :**

- Deux voies de circulation, seront conservées la semaine du lundi au vendredi entre 7h et 9h30, et entre 16h et 20h afin de permettre à nos clients frontaliers de mieux circuler.
- Par ailleurs, pour permettre au trafic touristique de s'écouler dans de bonnes conditions, le chantier sera levé les week-ends, du vendredi 16h au lundi 9h30.

Le reste de la semaine, du lundi au vendredi, entre 9h30 et 16h, la circulation se fera sur une seule voie dans chaque sens.

- **Du 11 août au 11 septembre :** le chantier est organisé de manière à maintenir constamment deux voies de circulation dans chaque sens.

## Détail des aménagements de circulation :

	Sens Chamonix → Genève	Sens Genève → Chamonix
Du 22 juillet au 10 août	Deux voies ouvertes de 7h00 à 9h30	Deux voies ouvertes de 16h00 à 20h00
Du 10 août au 17 août	<p>Deux voies de circulation ouvertes dans chaque sens grâce à un basculement de circulation partiel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• circulation sur une voie sur la chaussée du sens Chamonix – Genève</li> <li>• circulation sur une voie sur la chaussée du sens Genève – Chamonix</li> </ul>	Circulation sur deux voies dont la largeur est réduite
Du 17 août au 25 août	<p>Deux voies de circulation ouvertes dans chaque sens grâce à un basculement de circulation partiel</p> <p>Circulation sur deux voies dont la largeur est réduite</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• circulation sur une voie sur la chaussée du sens Genève – Chamonix</li> <li>• circulation sur une voie sur la chaussée du sens Chamonix – Genève</li> </ul>
Du 26 août au 11 septembre	Circulation rétablie dans les deux sens. Seules les bandes d'arrêt d'urgence seront neutralisées	

Pour plus de renseignements : n° vert 0 800 07 41 00 ou [www.atmb.net](http://www.atmb.net), radio autoroutière FM 107.7, panneaux lumineux d'information en cas de perturbations.

\* Ce planning est susceptible de réajustements en fonction des aléas climatiques.



**ATMB rappelle à tous les conducteurs qu'ils doivent respecter la réglementation en vigueur en matière de vitesse à l'abord des chantiers, pour leur sécurité et pour celle des équipes de l'Autoroute Blanche.**

### CONTACTS PRESSE

Céline Coudurier – Direction de la communication ATMB - Tél. : 04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11 – [celine.coudurier@atmb.net](mailto:celine.coudurier@atmb.net)  
 Farouka Bayon – Tél. : 04 50 33 98 50 / 06 85 20 28 51 – [farouka.bayon@porteur-d-image.com](mailto:farouka.bayon@porteur-d-image.com)  
[www.atmb.net](http://www.atmb.net)